



Compte-Rendu du CHS-CT du 2 octobre 2018

Après lecture des déclarations liminaires, M. ROULET, président du CHS-CT, évoque le professionnalisme des agents d'accueil. La documentation sur le PAS a été, selon lui, disponible pour les agents au moment opportun. Les contribuables qui posent des questions en matière de revenus fonciers, recherchent l'optimisation fiscale. Il a remarqué, en se déplaçant sur deux services d'accueil, que les contribuables se déplacent pour poser des questions sans grand intérêt. Les contribuables du département sont au deux tiers non-imposables. Il pense également que la réforme de la TH devrait permettre de diminuer le flux d'accueil. *Une fois encore, c'est méconnaître les besoins de la population et le public reçu par nos services.*

Il reconnaît les difficultés des services à assurer l'accueil téléphonique et assume complètement cette faiblesse. Les agents font du mieux possible avec les moyens dont ils disposent.

Mme DEGOND informe le CHSCT de la prise de fonction du Dr DEPAUW à Boulogne. Elle s'installera dans les locaux du CDFP Boulogne dès que les travaux de désamiantage et d'installation d'un cabinet seront terminés.

1 – Approbation des PV du 11/01/2018 et du 03/04/18

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

2 – Point sur la réunion du groupe de travail du 11 septembre 2018

Registres santé sécurité au travail

Lors du groupe de travail du 11 septembre 2018, le registre santé sécurité au travail a été examiné : 38 observations restent en cours, 48 ont été archivées.

Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail

L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) a visité la Trésorerie de Marquise et Lens CH. Ses préconisations sont présentées au CHS-CT afin d'apporter les améliorations nécessaires.

Marquise :

- un devis est demandé pour assainir la cave humide avec des infiltrations d'eau,
- la chaudière doit être entretenue, une vanne réparée et le tuyau d'alimentation sera matérialisé en jaune,
- un chasse-roue sera installé sur la rampe d'accès handicapés,
- une formation au maniement des extincteurs est programmée,
- une VMC sera installée dans les sanitaires qui pourront ensuite être repeints. La descente d'eau qui traverse les toilettes femmes sera réparée,
- le poste d'accueil sera réaménager lors des travaux de mise aux normes PMR,
- les stores seront remplacés,
- des aménagements devraient être envisagés pour installer un espace de restauration pour les agents, mais semblent difficiles à réaliser.

Lens CH :

- amiante : une partie des dalles de sol comporte de l'amiante. Des actions de niveau 1 (sans urgence) sont à réaliser par le propriétaire.
- des fuites sont constatées en cas de forte pluie,
- des dalles de sol, ne comportant pas d'amiante, sont à réparer au service dépenses.

M. ROULET, à la demande de SOLIDAIRES Finances, a visité les locaux de Lens CH et a constaté leur état déplorable : présence de nuisibles (souris), humidité dans le local archives, dalles endommagées, odeur persistante.... Le directeur de l'hôpital a donné un accord de principe pour des travaux de ventilation qui seraient réalisés avant la fin de l'année.

Déclarations d'accidents de travail

5 accidents du travail depuis le dernier groupe de travail dont 3 ont nécessité un arrêt.

SOLIDAIRES Finances constate la non présentation d'un accident du travail et rappelle que toutes les déclarations doivent être évoquées en CHS-CT, que la DDFiP reconnaisse ou non son bien fondé ou l'imputabilité au service.

Fiches de signalement

11 fiches de signalement depuis le dernier groupe de travail dont 4 font état de conflits internes.

Bilan des exercices incendie

10 nouveaux exercices incendie ont été réalisés depuis le dernier groupe de travail.

Les incidents ou dysfonctionnements constatés devront permettre d'améliorer la sécurité incendie sur les différents sites.

SOLIDAIRES Finances rappelle l'importance d'assurer la maintenance des chaudières et de vérifier leur bon fonctionnement avant la baisse des températures.

M. GAUCHER, responsable du BIL, indique qu'un changement de prestataire, intervenu le 30/09/2018, assurant l'entretien des chaudières retarde les opérations de maintenance.

3 – Solde des crédits 2018

- financement des travaux préconisés par l'ISST à Marquise : ventilation cave, chasse-roue rampe d'accès ;
- éclairage led à Hersin Coupigny ;
- acquisition de peinture hydrophobe côté parking à Arras Brassart ;
- pose d'un groom électrique porte arrière Boulogne ;
- réfection des marches à Calais Descartes ;
- réparation marche escalier d'évacuation à Arras Diderot ;
- réglages portes coupe-feu à Arras Diderot et Boulogne ;
- asservissement portes entrée Arras Brassart (alarme incendie) ;
- accès trésorerie et issue de secours à Longuenesse ;
- pose radiateur à Arras Banlieue ;
- pose de films miroir rez-de-chaussée Lens ;
- acquisition d'équipements de sécurité nouveaux géomètres ;
- achat de matériel divers (repose-pieds, rehausseurs d'écran, tapis de souris, sacs de transport) ;
- pose d'un oculus sur la porte coupe-feu à Lillers,
- pose de stores à Brassart et Foch,
- création d'espaces de convivialité à Ecuire, Brassart et St Pol (Lillers prévu lors du dernier CHS-CT).

SOLIDAIRES Finances a proposé l'aménagement de ces espaces de convivialité. Les bienfaits de ces espaces destinés à procurer aux agents des moments de détente pour se ressourcer et rencontrer d'autres collègues dans un lieu agréable. Le DUERP montre la nécessité de lutter contre les risques psycho-sociaux et ces espaces créés pour la détente permettront d'y apporter un début de solution.

4 – Présentation du guide pour la prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projets

L'article 57 du décret de 1982 réglementant les CHS-CT précise qu'ils doivent être consultés sur les projets importants.

En 2011, une fiche d'impact a été créée afin d'apporter des éléments d'information nécessaires au CHS-CT pour qu'il rende un avis sur le projet.

Le Secrétariat Général a décidé d'apporter plus d'éléments aux acteurs de prévention pour qu'ils puissent donner leur avis sur les différents projets en établissant dorénavant un dossier d'impact.

Le guide pour la prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projets définit la notion de projet important.

Il précise que les dossiers de présentation doivent être faits par le chef de service (le Directeur Départemental FiP) et l'équipe logistique en s'appuyant sur l'avis du Médecin de Prévention, de l'ISST et éventuellement des ergonomes.

La présentation des projets au CHSCT doit être faite au bon moment. Il doit être suffisamment abouti mais doit encore pouvoir être modifié en fonction des avis rendus.

SOLIDAIRES Finances remarque que la présentation des projets doit permettre une discussion constructive sur tous les éléments constituant les conditions de travail (installation, organisation du travail, horaires...). L'introduction de nouveaux matériels ou logiciels est un élément constitutif des conditions de travail, comme le précise ce guide, **SOLIDAIRES Finances** rappelle au Président du CHSCT, que la mise en place de Rialto investigation par exemple n'a jamais été présentée en CHSCT, malgré notre insistance fondée.

5 – Travaux immobiliers en cours

- Travaux à Lens CH ;
- Réparation des toilettes à proximité du SIP de Béthune ;
- Pose d'un digicode à Lillers et rafraîchissement de deux bureaux ;
- Installation d'un cabinet médical au CDFP de Boulogne ;

SOLIDAIRES Finances attire l'attention de la Direction sur l'état fortement dégradé du sol du 3ème étage du CDFP de Boulogne.

Dans l'attente de l'attribution des fonds nécessaires, des mesures correctives seront faites aux endroits dégradés.

Le Président du CHS-CT répond favorablement à notre demande d'information régulière sur les travaux en cours et leur avancée.

6 – Questions diverses

La généralisation de l'accueil sur rendez-vous évoquée à maintes reprises par notre directeur et le regroupement de services modifient profondément l'organisation des structures d'accueil.

C'est pourquoi, **SOLIDAIRES Finances** demande la poursuite des groupes de travail sur l'accueil dans le département.

Nous avons également proposé un GT sur le suivi et l'information des agents en CLM* et CLD* ainsi qu'après leur retour dans les services. Ce GT a été aussi retenu. (*congé longue maladie et congé longue durée)

Les représentants de SOLIDAIRES Finances

Catherine VERDAUX, Catherine PAYEN, *titulaires*

Wilfried GLAVIEUX, *suppléant*

